



ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA 15^E SESSION DU COMITE PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES

v19 Avr 2018

Dates: 16-17 mai 2018

Lieu: Bangkok, Thaïlande, Hôtel Windsor Suites

Président : Dr Benjamin Tabios (Philippines) ; **Vice-président :** M. Hussain Sinan (Maldives)

Mercredi 16 mai : 09h-17h00

1. **OUVERTURE DE LA SESSION** (Président)
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DISPOSITIONS POUR LA SESSION** (Président)
IOTC-2018-SCAF15-01a, IOTC-2018-SCAF15-01b, IOTC-2018-SCAF15-02
3. **ADMISSION DES OBSERVATEURS** (Président)
4. **RAPPORT DU SECRÉTARIAT EN 2017** (Secrétariat) — IOTC-2018-SCAF15-03
5. **BILAN FINANCIER** (Secrétariat)
 - 5.1. Bilan financier: année fiscale 2017 — IOTC-2018-SCAF15-04
 - 5.2. Fonds de participation aux réunions de la CTOI - IOTC-2018-SCAF15-05
 - 5.3. Arriérés de contributions — IOTC-2018-SCAF15-06
6. **PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET PRÉVISIONNELS POUR 2019 ET PROVISoireMENT 2020** (Secrétariat) — IOTC-2018-SCAF15-07
7. **MISE A JOUR SUR L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES (RÉSOLUTION 09/01 SUR LES SUITES À DONNER À L'ÉVALUATION DES PERFORMANCES)** (Président) — IOTC-2018-SCAF15-08. *Le CPAF est chargé de quatre actions issues des recommandations du Rapport du 2^e Comité d'évaluation des performances de la CTOI (IOTC-2016-PRIOTC02-R). Le Comité Technique sur l'Évaluation des Performances s'est réuni au mois de février 2018 et a noté que sur les quatre actions du CPAF, trois n'avaient toujours pas été entreprises et une était en cours (IOTC-2018-TCPR01-R). Le CPAF est invité à discuter de la mise à jour de ces activités et des avancées réalisées, et s'il y a lieu, proposer des délais et des priorités pour chacune d'entre elles.*
8. **RATIONALISATION DES ACCORDS DE MISE EN ŒUVRE POUR LES ACTIVITÉS DE LA CTOI RÉALISÉES DANS UN PAYS** (Président) — IOTC-2018-SCAF15-09. *Conformément aux exigences de la FAO, il est nécessaire de mettre en place un cadre juridique pour les activités de la CTOI financées par des projets et réalisées sur le territoire de pays membres de la CTOI afin de gérer le risque des activités et de protéger le budget de la CTOI. Le document invite le CPAF à considérer si une décision devrait être prise par la Commission à l'effet d'adopter un ensemble de conditions standard pour les activités de la CTOI réalisées dans un pays. Cette décision pourrait rationaliser, dans une large mesure, la couverture juridique des activités de la CTOI en établissant un certain nombre d'engagements standard des Gouvernements qui pourraient s'appliquer à toutes les activités de la CTOI réalisées dans un pays.*
9. **AUTRES QUESTIONS** (Président)
 - 9.1. Date et lieu des 16^e et 17^e sessions du Comité permanent d'administration et des finances

Jeudi 17 mai : 09h-12h00

10. **EXAMEN ET ADOPTION DE LA PROPOSITION DE RAPPORT DE LA 15^E SESSION DU COMITÉ PERMANENT D'ADMINISTRATION ET DES FINANCES** (Président)